

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-594

présenté par

M. Descoeur, M. Sermier, M. Nury, M. Bony, M. Menuel, M. Bourgeaux, M. Dive, M. Brun,
M. Perrut, M. Cattin, M. Reiss, Mme Bazin-Malgras, Mme Anthoine, M. Hetzel, Mme Audibert,
M. Bazin, Mme Louwagie, Mme Corneloup, M. Le Fur, M. Jean-Claude Bouchet, Mme Boëlle,
Mme Dalloz, Mme Genevard, Mme Poletti, Mme Beauvais, Mme Serre, M. Di Filippo, M. Vatin et
M. Viala

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 52, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.